



# ATELIER D'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LA CONSERVATION DES ARBRES MENACES EN GUINEE.

RAPPORT SUR LE DEUXIEME ATELIER

## ABSTRACT

Rapport sur le déroulement et les discussions sur les objectifs spécifiques, activités et indicateurs pour le plan d'action national de conservation pour les arbres menacés de Guinée.

Charlotte CouchCharlotte Couch

Editeur: Charlotte Couch

## Contenu

Rapport sur l'atelier.....	2
Déroulement.....	2
Cérémonie d'ouverture .....	2
Présentation et discussions.....	3
Résultats .....	4
Cérémonie de clôture.....	12
Recommandations : .....	13

## Rapport sur l'atelier

**Lieu** : Salle de conférence de la Direction Nationale de la Météorologie

**Date** : 24 au 25 Octobre 2023

**Organisateurs** : Herbar National de Guinée en collaboration avec Guinée Ecologie, AGEDD, RBG Kew

**Participants** :

- En présentiel : une quarantaine de cadres venus de différents départements ministériels, des institutions d'enseignement supérieur, de recherche scientifique, d'ONG, des sociétés minières, de la presse publique et privée, entre autres.
- En ligne : quelques participants en ligne (FFI et Dr Martin Cheek (RBG Kew)).

**Facilitateurs** :

1. Mamadou Saliou DIALLO, Conseiller principal de Guinée Ecologie
2. Alsény Koundouno, RTG
3. Michael DIENG, CERE

**Rapporteurs** :

1. Michael DIENG, CERE
2. Kaman GUILAVOGUI, HNG

**Approche** : participative

## Déroulement

Le deuxième atelier sur l'élaboration d'un Plan d'Action National pour la Conservation des Arbres Menacés de Guinée s'est déroulé du 24 au 25 octobre 2023 dans la salle de conférence de la Direction Nationale de la Météorologie. L'atelier est organisé par l'Herbar National de Guinée HNG en collaboration avec le Royal Botanic Kew Garden sur financement de la fondation Franklinia. L'atelier a connu la présence de 40 participants venus d'institutions de recherche, d'ONG, de sociétés minières, de départements ministériels.

## Cérémonie d'ouverture

La première journée a démarré avec la cérémonie d'ouverture qui a connu quatre interventions.

Dans son allocution, Monsieur le Directeur Général de HNG a tout d'abord remercié les participants pour avoir répondu à l'appel puis il a exprimé sa satisfaction avant de présenter le contexte de l'atelier et souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants.

L'ambassadeur de la Grande Bretagne s'est réjoui de la tenue de l'atelier et encouragé le partenariat entre RBG Kew et l'UGANC d'une part et entre RBG Kew et HNG, d'autre part.

Dans son allocution, Pr Mariama Béavogui, Vice-rectrice chargée de la Recherche de l'UGANC, a salué les efforts de l'HNG dans la préservation de la biodiversité. Elle a invité les participants à contribuer à l'élaboration du plan de conservation.

Dr Fatoumata Sylla, Directrice Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, a tout d'abord transmis le message de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, aux organisateurs (RBG Kew et HNG) et aux participants puis elle a invité les participants à œuvrer pour une meilleure conservation de nos arbres. C'est sur ces mots qu'elle a déclaré ouvert ce deuxième atelier portant sur l'élaboration d'un Plan d'Action National pour la Conservation des Arbres Menacés de Guinée. La prise d'une photo de famille a mis fin à cette cérémonie.

## Présentation et discussions

Après cette cérémonie riche en enseignements, le Directeur général de HNG a présenté le récapitulatif des résultats du premier atelier sur l'Elaboration du Plan d'Action National pour la Conservation des Arbres Menacés de Guinée.

Cette présentation a porté essentiellement sur :

- ✓ Les espèces menacées et endémiques de Guinée (ex : *Diospyros feliciana*, *Talbotiella cheekii*) ;
- ✓ La présentation des ZTIP sur un fond de carte et le nouveau réseau des parcs nationaux;
- ✓ Les dix règles d'or pour la restauration de la forêt ;
- ✓ Les réseaux des aires protégées de la Guinée sur un fond de carte ;
- ✓ Les types de menaces sur les forêts guinéennes (agriculture itinérante, feux de brousse incontrôlés, coupe abusive du bois, exploitation minière etc.).

Cette étape a été ponctuée de débats entre les participants sur le contenu des résultats. Pour camper les esprits, la vision du plan « à l'horizon 2050, les forêts et les espèces d'arbres menacés et endémiques de Guinée sont mieux connues, résilientes au changement climatique et durablement protégées par les communautés locales, les services gouvernementaux et toutes les parties prenantes y compris les ONG et le secteur privé » a été rappelée aux participants avant la pause-café.

A la reprise, les facilitateurs ont passé en revue les 6 différents objectifs du plan. Un débat fructueux a jalonné cette présentation. Un accent particulier a été mis sur les stratégies à mettre en œuvre pour la conservation des espèces d'arbres menacées à travers la restauration des sites avec les espèces locales. Des représentants des sociétés minières et des centres de recherche ont partagé des exemples de réussite avec les espèces locales.

Par la suite, les facilitateurs ont présenté les étapes du présent atelier. Il s'agit entre autres des actions à mener, des acteurs impliqués, d'exemples de projets passés ou en cours, l'engagement des parties prenantes et le calendrier de réalisation.

Pour aller à l'essentiel, six groupes ont été formés sur la base des six objectifs du plan. Le premier exercice a consisté à discuter en groupes sur les actions et les activités nécessaires pour la réalisation du plan (actions, activités, résultats, indicateurs).

Après les travaux de groupes, les résultats ont été présentés en plénière par les rapporteurs des groupes. Sur les six groupes, quatre ont pu présenter avant la fin de la journée. Pour harmoniser la présentation, les participants ont adopté l'appellation "objectif spécifiques" en lieu et place des "actions à mener".

## Résultats

Les résultats issus des travaux sont consignés dans le tableau ci-dessous :

**Vision** : A l'horizon 2050, les forêts et les espèces d'arbres menacées et endémiques de Guinée sont mieux connues, résilientes au changement climatique et durablement protégées par les communautés locales, les services gouvernementaux et toutes les parties prenantes, y compris les ONG et le secteur privé.

Objectif	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Acteurs clés
<p><b>Objectif 1</b> : Les sites clés pour les espèces d'arbres menacés sont identifiés, protégés et restaurés. La promotion et la multiplication des espèces d'arbres menacés et l'inclusion dans les programmes de restauration sont développées avec les communautés locales.</p>	<p><b>1.1</b> : Identifier et évaluer les sites clés et les espèces d'arbres menacés.</p> <p><b>1.2</b> : Protéger les sites clés.</p> <p><b>1.3</b> : Restaurer les sites clés pour les espèces d'arbres menacés.</p> <p><b>1.4</b> : Promouvoir les espèces d'arbres menacés</p>	<p>1.1.1. Rechercher des sites clés et espèces d'arbres menacés.</p> <p>1.2.1 Délimitation et cartographie des sites clés</p> <p>1.2.2 Application des codes et réglementation</p> <p>1.3.1 Identification et choix de la méthode de restauration</p> <p>1.3.2 Production des plants d'espèces d'arbres menacés</p> <p>1.3.3 Transplantation des plantules d'espèces d'arbres menacés pour la restauration</p> <p>1.3.4 Suivi des espèces d'arbres menacés transplantés.</p> <p>1.4.1 Sensibilisation des communautés riveraines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 60% des sites clés et habitats clés occupés par les espèces d'arbres menacés sont protégés à l'horizon 2034 et 80% à l'horizon 2050.</li> <li>• D'ici 2035, les pépinières villageoises sont installées dans toutes les communautés riveraines des ZTIPs et chaque année ces pépinières produisent au moins 5000 plants d'arbres menacés</li> <li>• D'ici 2035, restauration de 20% des sites clés en fonction des plants disponibles.</li> </ul>	<p>Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Centre Forestier de N'Zérékoré (CFZ), Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), METFP-E, PTF, Instituts de Recherche (Herbier National de Guinée, CERE), ENATEF, ONG environnementales (par ex. Guinée Ecologie, AGEDD, RENACEDD), secteur privé, Communautés locales.</p>

Objectif	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Acteurs clés
		1.4.2 Vulgarisation des espèces d'arbres menacés	<ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici 2050, 90% des espèces arbres menacés sont promues auprès des villages riverains des sites clés.</li> </ul>	
<p>Objectif 2 : Une large connaissance et compréhension sur les espèces d'arbres menacés et toutes les données et informations sont stockées et suivies dans un système central, facilitant une action de conservation coordonnée.</p>	<p><b>2.1</b> : Faire connaître et comprendre les espèces d'arbres menacés à l'ensemble des acteurs.</p> <p><b>2.2</b> : Mettre à jour la base de données sur les espèces d'arbres menacés de Guinée abritée par Herbar National de Guinée</p>	<p>2.1.1 Cartographie des acteurs</p> <p>2.1.2 Vulgarisation des inventaires des espèces d'arbres menacés de Guinée.</p> <p>2.1.3 Organisation d'ateliers de partage des informations.</p> <p>2.1.4 Publication sur le site Web de l'Herbar National de Guinée des rapports d'inventaires.</p> <p>2.1.5 Réalisation d'activités d'éducation environnementale dans les écoles et de sensibilisation auprès des communautés.</p> <p>2.1.6 Publication d'articles scientifiques sur les espèces d'arbres menacés avec libre accès.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici 2050, 75% des acteurs connaissent les arbres menacés et comprennent les enjeux de leur conservation.</li> <li>A l'horizon 2025, l'équipe de gestion de la base de données est redynamisée et les informations sur les arbres menacés sont disponibles en ligne.</li> </ul>	<p>MESRI, Instituts de Recherche (Herbar National de Guinée (HNG), CERE, Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), Université de N'Zérékoré, Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah (ISAV), MEDD, MEPU, les ONGs, Partenaires techniques et financiers, communautés,</p>

Objectif	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Acteurs clés
		2.1.7 Organisation d'émissions médiatiques sur les espèces d'arbres menacés de Guinée. 2.2.1 Dynamisation de l'équipe pour la gestion de la base de données.		
<p>Objectif 3 : Les politiques notamment le code forestier et la monographie nationale sont mis à jour en tenant compte des espèces d'arbres menacées. Elles sont diffusées et appliquées auprès et par tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement y compris dans les études d'impact environnemental et social.</p>	<p><b>3.1</b> : Mettre à jour les politiques notamment le code forestier et la monographie nationale en tenant compte des espèces d'arbres menacés.</p> <p><b>3.2</b> : Diffuser la réglementation relative au code forestier à la conservation des arbres</p>	<p>3.1.1 Veiller à l'inclusion des arbres menacés de Guinée dans les textes réglementaires du code forestier en cours de révision.</p> <p>3.1.2 Réaliser la liste rouge nationale des arbres menacés de Guinée selon les critères de l'UICN</p> <p>3.1.3 Veiller à l'inclusion des arbres menacés de Guinée dans la monographie nationale selon les critères de l'UICN au niveau national.</p> <p>3.2.1. Organiser des ateliers de vulgarisation auprès de tous les acteurs institutionnels,</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le code forestier en cours de révision prend en compte les arbres menacés à l'horizon 2025.</li> <li>• La liste rouge nationale des espèces d'arbres menacés selon les critères IUCN est réalisée à l'horizon 2030.</li> <li>• La nouvelle politique forestière tient compte des espèces d'arbres menacés à l'horizon 2030.</li> <li>• D'ici 2030, 38 séances (1 par préfecture + les 6 communes de Conakry) de</li> </ul>	<p>MEDD, institutions de recherche scientifique, secteur privé, ONGs, communautés locales.</p>

Objectif	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Acteurs clés
	<p>menacés auprès de tous les acteurs</p> <p><b>3.3</b> : Faire appliquer la réglementation sur les arbres menacés auprès de tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement</p>	<p>privés et Organisations sociales civiques.</p> <p>3.2.2. Publier en nombre suffisant le format numérique et papier le code forestier et la monographie nationale au moins dans chaque section et cantonnement forestier.</p> <p>3.2.3. Organiser des séances de sensibilisation communautaire</p> <p>3.3.1. Rédiger le texte d'application du code forestier relatif aux arbres menacés.</p> <p>3.3.2. Suivre et contrôler la bonne application de ces textes.</p>	<p>sensibilisation et vulgarisation des politiques concernant les arbres menacés sont tenus.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un texte d'application du code forestier en révision relatif aux arbres menacés est rédigé à l'horizon 2026.</li> <li>• 100 % des EIES appliquent la réglementation sur les espèces d'arbres menacés en Guinée à l'horizon 2027.</li> <li>• D'ici 2050, 90 % des acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement connaissent et appliquent la réglementation sur les espèces d'arbres menacés en Guinée.</li> </ul>	
<p>Objectif 4 : Les espèces d'arbres menacés sont utilisés de manière durable comme</p>	<p><b>4.1</b> : Promouvoir l'utilisation durable des espèces d'arbres menacés en lieu et</p>	<p>4.1.1. Vulgarisation de techniques d'utilisation durable des espèces d'arbres menacés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'horizon 2050, 90% des communautés connaissent les</li> </ul>	<p>MEDD, Instituts de Recherche (HNG, CERE, Université Gamal Abdel Nasser</p>



Objectif	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Acteurs clés
<p>alternative aux espèces exotiques, fournissant des services écosystémiques et d'autres sources de revenus alternatives à la population.</p>	<p>place des espèces exotiques.</p> <p><b>4.2</b> : Promouvoir les bonnes pratiques de conservation pour la préservation des services écosystémiques</p> <p><b>4.3</b> : Promouvoir des activités basées sur la nature pour les sources de revenus alternatifs, y compris les espèces d'arbres menacés.</p>	<p>4.1.2. Suggestion des bonnes méthodes de prélèvements (y compris des PNFL) des espèces d'arbres menacés.</p> <p>4.1.3. Réduction/contrôle de l'utilisation d'espèces exotiques dans le reboisement.</p> <p>4.2.1. Identification des bonnes pratiques de conservation pour les services écosystémiques.</p> <p>4.2.2. Formation sur les bonnes pratiques de conservation des espèces d'arbres menacés.</p> <p>4.3.1. Création des pépinières qui fournissent des plants aux projets de reboisement.</p> <p>4.3.2. Introduction des arbres menacés dans les systèmes agro forestiers.</p>	<p>arbres menacés et utilisent les bonnes pratiques de prélèvement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'horizon 2050, 70% du reboisement fait en Guinée n'utilisent que les espèces indigènes y compris les arbres menacés, suivant les règles d'or de la reforestation (Di Sacco &amp; Hardwick et al, 2021).</li> <li>• A l'horizon 2040, 70% des communautés sont formées et suivent les bonnes pratiques de conservation des espèces d'arbres menacés et la conservation des services écosystémiques.</li> <li>• <b>A l'horizon 2040, 30% des revenus alternatifs des populations riveraines des sites clés proviennent de</b></li> </ul>	<p>de Conakry (UGANC), Université de N'zérékoré, Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah (ISAV)) les ONGs, Partenaires techniques et financiers, communautés locales.</p>

Objectif	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Acteurs clés
			la production des plants d'espèces d'arbres menacés ou socio-économiques.	
Objectif 5 : Une banque de semences nationale est établie pour la conservation ex-situ de la diversité génétique des arbres menacés, en plus des collections de conservation pour les espèces avec les graines non-banquables sont établies y compris les jardins botaniques, les parcelles privées et les forêts communautaires.	<p><b>5.1</b> : Planifier la mise en place d'une banque incluant un réseau des banques de semences.</p> <p><b>5.2</b> : Développer les infrastructures de la banque des semences Equiper les infrastructures</p> <p><b>5.3</b> : Recruter, former et équiper un personnel technique</p> <p><b>5.4</b> : Organiser les missions de récoltes de semences d'arbres menacés.</p> <p><b>5.5</b> : Traiter et conserver les semences collectées</p>	<p>5.1.1. Identification de banques déjà existantes ;</p> <p>5.1.2. Développement d'un plan pour le stockage durable et utilisation des semences.</p> <p>5.2.1. Installation des infrastructures nouvelles et renforcement des infrastructures existantes</p> <p>5.3.1. Préparer les termes de références</p> <p>5.3.2. Recrutement, formation et équipement du personnel technique</p> <p>5.4.1. Planification des missions de collecte ;</p> <p>5.4.2. Collecte des semences d'arbres menacés.</p> <p>5.5.1 Tri et conditionnement de semences collectées ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'horizon 2028, un plan pour le stockage durable et utilisation des semences est élaboré.</li> <li>• A l'horizon 2040, 60% de la diversité génétique d'espèces d'arbres menacés sont conservées dans une banque de semences nationale, jardins botaniques, forêts communautaires et parcelles privées.</li> <li>• A l'horizon 2050, 100% des agents techniques spécialisés dans la gestion adéquate de la banque nationale des semences sont opérationnels</li> <li>• A l'horizon 2030, 100% des données</li> </ul>	HNG, CERE, MESRI, MEDD, GBIF Guinée, IRAG/SEREDOU, ONG environnementales.

Objectif	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Acteurs clés
	<p><b>5.6</b> : Créer et gérer une base de données de semences</p> <p><b>5.7</b> : Valoriser les données à travers des publications de résultats et vulgarisations des techniques de conservation</p>	<p>5.5.2 Conservation de semences bancaables ;</p> <p>5.5.3 Mise en pépinière de celles non bancaables pour la conservation d'espèces d'arbres menacés dans les jardins botaniques, forêts communautaires et parcelles privées.</p> <p>5.6.1 Saisie et codification des données dans une base créée à cet effet ;</p> <p>5.6.2 Création d'un outil pour la publication des informations sur l'internet.</p> <p>5.7.1 Publication des résultats et informations de recherche sur semences ;</p> <p>5.7.2 Vulgarisation des techniques de conservation des espèces d'arbres menacés auprès de communautés, d'ONG...</p>	<p>de collectes de semences d'espèces d'arbres menacés sont logées dans une base de données spéciale et accessible à toutes les parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>A l'horizon 2050, 100% d'espèces d'arbres menacés conservés ont leurs semences expérimentées en vue d'une conservation durable et leur utilisation dans les projets de restauration écologique</b></li> </ul>	

Objectif	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Acteurs clés
<p>Objectif 6 : Susciter chez les populations guinéennes et les principales organisations et services conservateurs un sentiment de fierté et de responsabilité envers les arbres menacés de Guinée et agir en tant que gardiens.</p>	<p><b>6.1</b> : L'ensemble des parties prenantes sont sensibilisées et impliquées à l'importance de la protection des arbres menacés de Guinée.</p>	<p>6.1.1 Constitution des associations villageoises pour la conservation des arbres menacés</p> <p>6.1.2 Mener des séances de sensibilisation et de vulgarisation pour les espèces d'arbres menacés.</p> <p>6.1.3 Publier et partager nos réussites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'ici 2050, 30% de la population guinéenne est fière de la protection des arbres menacés de Guinée.</li> <li>• D'ici 2050, 20% de la population guinéenne sont impliquées dans la protection des arbres menacés de Guinée.</li> <li>• D'ici 2050, 50% des associations villageoises pour la conservation des arbres menacés sont constituées.</li> </ul>	<p>MEDD : DNFF, OGPNR, CFZ ; HNG, CERE, universités, les principales organisations de la société civile, les communautés locales.</p>

La présentation des résultats de ces quatre groupes a mis fin aux activités de la première journée.

Les activités de la deuxième journée ont démarré à 9 heures par l'amendement des résultats présentés par les quatre premiers groupes.

Cette première phase a été suivie par la présentation des résultats des travaux des groupes 5 et 6. Un débat intéressant a suivi la présentation des résultats de du groupe 5 notamment sur la mise en place d'une banque nationale de semences (installation de nouvelles infrastructures et renforcement de celles existantes ; élaboration d'un plan de collecte et de gestion des semences). Egalement, la question de la publication a suscité beaucoup d'intérêt pour les participants.

Dans les débats au tour des résultats des travaux du groupe 6, l'objectif 6 a été reformulé et adapté au contexte par l'ensemble des participants comme indiqué dans le tableau.

Après la pause-café, les travaux ont porté sur les indicateurs de réussite et les acteurs-clés pour la réalisation des activités. Pour orienter les débats, Mme Charlotte a présenté des exemples et des suggestions d'indicateurs SMART avant d'annoncer la consigne de l'exercice 2. Il a été demandé à chaque équipe de s'accorder sur un ou deux indicateurs de succès pour l'objectif choisi en se référant aux suggestions.

A la plénière, l'approche adoptée a consisté à présenter les résultats des travaux de groupe et de noter les questions et propositions d'amendement pour la séance-débats prévue après la pause-déjeuner. Ce qui a permis aux rapporteurs de présenter l'ensemble des travaux.

Au retour de la pause-déjeuner, les débats ont été orientés vers l'analyse des résultats des travaux. Après ces échanges fructueux, Madame Charlotte a rappelé les principales menaces et les obstacles éventuels avant d'annoncer les prochaines étapes dont la finalisation du plan d'action d'ici la fin du mois de novembre prochain.

## Cérémonie de clôture

Le facilitateur quant à lui, a remercié l'ensemble des participants et réitéré sa reconnaissance à Mme Charlotte Couch, cheffe de projet et à l'Herbier National de Guinée pour la réussite de cet atelier.

La cérémonie de clôture présidée par le conseiller de Mme la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a connu principalement deux interventions sous la direction technique de M. Alsény Koundouno, journaliste de la Radiotélévision Nationale.

Tout d'abord, M. Michael Dieng, au nom des participants a exprimé ses sentiments de reconnaissance à l'herbier National de Guinée et à ses partenaires. Il a ensuite réitéré l'engagement des participants à accompagner ce projet jusqu'à sa mise en œuvre.

Prenant la parole, le conseiller de Mme la MEDD s'est réjoui de la pertinence de la thématique abordée et de la tenue de cet atelier. Il a rappelé l'état actuel de dégradation des ressources naturelles dans le pays notamment à cause de l'exploitation minière. Il a souligné l'existence de nombreux plans et stratégies dans la conservation de la biodiversité.

Pour Monsieur Samba Kany Diakité, cet atelier est venu à point nommé dans le cadre de la conservation des arbres menacés de Guinée. En remerciant les partenaires techniques et financiers, il a réitéré l'engagement du département de l'Environnement et du

Développement Durable à accompagner toute initiative allant dans le sens de la préservation du patrimoine naturel dont dispose le pays. C'est sur ces mots, qu'il déclaré clos, les activités de l'atelier.

### Recommandations :

- Faire un plaidoyer pour la prise en compte des arbres menacés de Guinée dans le nouveau code forestier de la Guinée ;
- Faire un plaidoyer pour l'élaboration de la politique nationale de l'environnement ;
- Multiplier les efforts pour la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan.